



santé mentale & exclusion sociale - Belgique

« Quel soutien psychique envisager lorsque les conditions matérielles minimales d'existence viennent à manquer ? »

« Qu'en est-il de l'accompagnement social quand la question de la santé mentale s'en mêle ? »

« Comment le cadre organisationnel s'adapte-t-il aux projets singuliers et aux rythmes propres des bénéficiaires ? »

« Comment intervenir sans rompre un lien fragile parfois tissé lentement en respectant les espaces et les personnes investies par l'utilisateur ? »

Le Réseau du SMES-B, dispositif intersectoriel dans les champs de la Santé Mentale et de l'Exclusion Sociale, organise, comme chaque année, ses cycles d'*Intervisions*. Il s'agit de groupes pluridisciplinaires d'environ 10 travailleurs issus des secteurs de la santé mentale et du social (services de santé mentale, cliniques et unités hospitalières psychiatriques, maisons d'accueil, services de santé mentale, services logement, services communaux, services de prévention, maisons médicales...) en questionnement par rapport à la complexification des situations vécues par leur(s) public(s) cumulant difficultés psychiques et sociales. Cette initiative vise également à soutenir l'émergence de nouvelles pratiques et le développement du travail en réseau en améliorant l'interconnaissance entre institutions.

Modalités des Intervisions

L'intervision est un processus de co-construction d'une pratique entre différents professionnels issus des secteurs de la santé mentale et du social face à une situation vécue comme alarmante ou comme une impasse par un travailleur.

Il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres,

infirmières, éducateurs, assistants sociaux, ...) co-animé par deux intervenants issus des secteurs du social et de la santé mentale. Le groupe aborde des situations vécues par les participants dans le secteur social ou celui de la santé mentale et qui relèvent de leur intersection.

L'Intervision est un *processus impliquant* pour le participant qui présentera, durant l'année, une situation vécue qui questionne limites professionnelles et/ou personnelles et/ou institutionnelles.

La confidentialité à propos des situations évoquées ainsi que le respect tant des participants que des institutions sont à la base du travail.

Le groupe se réunit une fois par mois (de novembre à juin). Une séance dure 3 heures (en ce compris une visite de l'institution qui accueille le groupe).

Inscription

La participation au cycle s'élève à 120,00 €. Pour vous inscrire, merci de compléter le formulaire en ligne (un par participant) :<https://goo.gl/forms/XFUiqe1bbQHca4b13>.

Le SMES-B

Le SMES-B (Santé Mentale et Exclusion Sociale) rassemble, depuis 1993, des intervenants du social et de la santé mentale engagés auprès d'une population socialement très précarisée et aux prises avec des difficultés psychiques. Cette population a difficilement accès à l'aide et aux soins et nécessite une prise en charge intersectorielle.

Pour toute question ou pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

Christine Noël

Coordnatrice Réseau

0498/462 402

reseau@smes.be

<http://www.smes.be>